
Hommages à l'Université Laval centenaire au Congrès des relations industrielles.

Volume 7, numéro 3, juin 1952

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1023051ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1023051ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département des relations industrielles de l'Université Laval

ISSN

0034-379X (imprimé)

1703-8138 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

(1952). Hommages à l'Université Laval centenaire au Congrès des relations industrielles. *Relations industrielles / Industrial Relations*, 7(3), 192–192.
<https://doi.org/10.7202/1023051ar>

Tous droits réservés © Département des relations industrielles de l'Université Laval, 1952

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

INFORMATIONS

HOMMAGES A L'UNIVERSITE LAVAL CENTENAIRE AU CONGRES DES RELATIONS INDUSTRIELLES

Le septième Congrès des relations industrielles de l'Université Laval a été tenu au Château Frontenac, Québec, les 21 et 22 avril dernier. Ce premier symposium de l'année centenaire portait sur les salaires et les prix et groupait quelque cinquante délégués de tous les secteurs du monde du travail, de l'administration civile et des universités. La participation était ainsi répartie: représentants patronaux, 30%; représentants ouvriers, 24%; administrateurs civils, 25%; Universitaires, 6%; autres (étudiants, religieux, journalistes, professionnels, etc.) 15%.

Deux jours durant, en toute sérénité, les congressistes ont étudié sous la direction d'experts, les causes de l'inflation, ses effets sur les salaires, les prix et les profits, et son influence sur ceux qui en sont les victimes: le salarié, l'entrepreneur, le rentier, l'épargnant. On a aussi recherché quelles ont été les attitudes réalistes du syndicalisme et du patronat devant l'acuité de ce problème et leurs programmes d'action. Parmi les remèdes suggérés, on s'est arrêté particulièrement aux systèmes de fixation des salaires d'après le coût de la vie, aux régimes de salaires variant avec la productivité, à l'arbitrage volontaire et au contrôle étatique des prix et des salaires.

Ces deux journées d'étude sous la présidence active de M. Gérard Tremblay, directeur du Département des relations industrielles, ont été couronnées par de chaleureux hommages des patrons, des travailleurs et des autorités civiles à l'Université Laval centenaire, présentés respectivement par M. J.-Arthur Bédard, président du Centre des Patrons chrétiens, M. Gérard Picard, président général de la Confédération des travailleurs catholiques du Canada et les honorables Milton-F. Gregg, ministre fédéral du Travail et Antonio Barrette, ministre du Travail de la province de Québec. Tous ont tenu à signaler le rayonnement dont jouit la Faculté des sciences sociales et son Département des relations industrielles par leur participation active à l'étude et la solution des problèmes économiques et sociaux de l'heure.

Dans sa présentation générale des orateurs, le T.R.P. Georges-Henri Lévesque, doyen de la Faculté des sciences sociales a affirmé que «l'Université Laval est décidée, plus que jamais, à mettre ses ressources morales et matérielles au service de la solution du problème social». . . Nous devons nous appliquer, a-t-il ajouté, à servir le bien commun et l'Université peut mieux servir ce bien commun parce qu'elle constitue un endroit, un sommet, un terrain neutre, où l'on peut discuter, se comprendre. Cette Université, elle éclaire la route où nous devons cheminer tous ensemble pour la prospérité de la Province et du Canada. »

En terminant ces importantes assises, le président d'honneur, son excellence Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec et grand chancelier de l'Université Laval a fait ce vibrant appel à la collaboration: « A vous qui vous occupez des problèmes qui peuvent diviser les hommes, je demande d'être toujours conscients de votre responsabilité sociale. » . . . « Je regarde l'avenir avec confiance, parce que nous avons un fond de conscience chrétienne ».¹

- (1) Les travaux présentés à l'occasion du septième Congrès des relations industrielles et les allocutions de la séance de clôture seront réunis en un rapport qui sera mis en vente prochainement par le Département des relations industrielles.